HYNERA - ENVIRONNEMENT

RAPPORT DE VISITE
Stérilisation des œufs de goélands

Établi par : Jacky MINIER

Le : 12/12/2016

Destinataire(s) :

DERICHEBOURG
1 rue Janig Corlay
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

LIEU D'INTERVENTION

Usine PSA LA JANAIS à CHARTRES DE BRETAGNE

NATURE DES TRAVAUX

Stérilisation des œufs de goélands

Des observations préalables fin avril permettent :

1 - d'avoir une idée sur l'état d'avancement de la reproduction (les dates de ponte peuvent en effet varier sensiblement selon les années),

2 - d'envisager d'éventuelles modifications des dates d'intervention :
si l'on avance ou l'on retarde le début des opérations on peut avoir un maximum de pontes complètes (3 œufs) tout en évitant d'avoir les premiers poussins éclos (durée moyenne d'incubation : 26-28 jours).

Deux passages ont été effectués sur un même bâtiment avec un délai minimal entre les deux passages de 15 jours, dans le but d'éviter au maximum les éclosions (œufs pondus dans les jours qui suivent le 1er passage). Les dates moyennes à retenir pour les deux passages sont respectivement début juin / fin juin.

Pour faciliter le déroulement des opérations, **les différents nids ont été identifiés par un numéro.**

INTERVENTIONS

Lors des interventions, les **données collectées sont reportées avec le plus grand soin sur les bordereaux standards** (cf. fiche technique : mode d'emploi) directement lors de la prospection des toits. Lors des deux passages, le même sens de rotation sur les toits a été conservé par les intervenants (pour suivre l'ordre chronologique des numéros).

Un numéro est peint à la bombe à proximité de chaque nid traité lors du 1er passage. **Les œufs ont été aspergés de produits stérilisants** à l'aide d'un pulvérisateur à main et **le contenu du nid est répertorié.**

Il est impossible de distinguer des nids des goélands bruns (oiseaux au dos et dessus des ailes gris foncé, pattes jaunes) **et de goélands argentés** (oiseaux au dos et dessus des ailes gris clair, pattes roses) par la taille ou la couleur des œufs. Seule l'observation de l'oiseau sur le nid permet de le faire (mais tous les oiseaux ont tendance à s'envoler dès qu'une personne arrive sur le toit). **Les nids de goélands marins** (oiseaux au dos et dessus des ailes noir, pattes roses, espèce plus grande que les deux précédentes) sont par contre identifiables car les œufs sont nettement plus gros et **ne sont donc pas stérilisés.**

Lors du 2ème passage, tous les nids sont à nouveau passés en revue. Les nids trouvés au 1er passage conservent la même numérotation (1, 2, 3…), et **les nouveaux nids construits** sont eux aussi, **numérotés mais de la manière suivante : 1+, 2+, 3+…** afin de pouvoir les identifier facilement sur les bordereaux. **Le même bordereau est utilisé pour les deux passages.**

ANALYSE DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL

Toutes les données recueillies (avant, pendant et après les opérations) **sont présentées après exploitation dans ce rapport.**

Ce rapport présente le déroulement des opérations avec les principaux faits marquants.

Lors des ces interventions, nous avons donc constaté l'éclosion de jeunes goélands.

Aucun goéland brun n'a été recensé.

Les nuisances engendrées par les goélands sont dues aux détritus de proies, de charognes, de poubelles, dispersées sur l'ensemble du toit.

Les fientes sont elles aussi sources d'ennuis, puisque qu'elles arrivent directement sur le parc des voitures neuves abîmant ainsi la qualité de la peinture (acidité des fientes d'oiseaux).

Le rapport, accompagné de la demande de renouvellement d'autorisation d'intervention pour l'année suivante, si la poursuite des opérations est envisagée, est transmis avant la fin de l'année à la Préfecture qui se chargera de le faire suivre ensuite auprès du Ministère de l'Environnement.

Au premier passage, le 13 mai 2016, la température était de 19°C ; météo nuageux avec beaucoup d'humidité, nous avons recensés 70 nids de goélands. Cette nidification a présenté une moyenne de 2,28 œufs par nid soit 160 œufs et 2 poussins.

La répartition des nids n'est pas différente de 2015 puisque nous trouvons une majorités de nids sur une zone qui n'avait jusque la très peu investie par les goélands. Un travail de nettoyage des chéneaux à délocalisé les emplacements de nids dit « habituel » pour les premières années de traitement des goélands, qui étaient surtout présents sur le bâtiment montage et nous les avons retrouvés sur plusieurs bâtiments notamment celui du bâtiment expédition, du bâtiment emboutissage et du bâtiment E1 à laquelle ils étaient habitués à se reproduire jusqu'en 2013 ou nous avons remarqué un changement de lieux de nidification.
Sur le montage n'est présent que très peu de nids, un changement de nidification s'est effectué sur les bâtiments emboutissage, et Ferrage , ils ont aussi délaissés le bâtiment 27 dû aux travaux de remise en état de l'étanchéité des toits.

Le criard sur le bâtiment 27 est un échec total , nous trouvons toujours des nids juste à coté de l'appareil.

Au deuxième passage, le 09 juin 2016, la température était de 20°C ; météo partiellement ensoleillé, et nous avons constaté que le traitement du premier passage a été satisfaisant. L'installation de nids sur le bâtiment emboutissage à été conservé par les goélands, qui habituellement est très bruyant, et plus particulièrement dans les fosses de toit, cela représente plus de la moitié des nids.
La conséquence des travaux de remise en état des toits est une incohérence totale des installation des nids de goélands entre le premier et le deuxième passage, et ainsi que l'installation des nids au début du mois de mai !
De plus lors du deuxième passages des pan de toits entier ont été changé sur le bâtiment emboutissage. Le flux des hommes et des matériaux sur cette zones ont dispersés les nids et ont aussi modifier le comportement des oiseaux
En effet, nous recensons11 nids de plus qu'au premier passage et un nombre moins important d'œufs par nid, soit 122 œufs et 0 poussin.

Le bilan de cette campagne est mitigé avec une forme d'anarchie dans l'établissement des nids et de leur zone

Le changement de répartition des nids nous laisse penser que au vu des années précédentes, le traitement habituel a été de qualité et que les oiseaux ont trouvés une parade afin de s'installer et rester en paix à proximité du foyer principal.
Les travaux de toiture ont modifier le schéma habituel du traitement, car nous avons beaucoup de nids vide lors des 2 passages.

Finalement, nous pouvons évoquer la partie nettoyages des chéneaux et des travaux de toiture, des différents bâtiments, qui à mon sens dérangent l'installation des nids : soit par le manque de matière première à portée de mains ou tout simplement par la présence même de l'homme sur les toits des bâtiments.
Un retour au calme aurait été souhaitable durant cette période pour avoir des chiffres et une analyse conforme à la réalité !
L'année 2016 est donc à ne pas prendre en considération pour établir un schéma constructif dans le traitement des œufs de goélands
Les méthodes alternatives sont peu nombreuses et peu efficace, cela dit nous pouvons à titre expérimentale essayer le bird free qui est un répulsif sur des zones très réduites et très limitée

Toutefois le traitement, de type effarouchage, nous a parmi de nous rendre compte que seul le traitement a l'effet voulu sur la maîtrise de la population des goélands.

En bref avec les méthodes qui ne suppriment pas l'animal de manière indirecte, nous risquons d'éparpiller le problème, sans réellement le résoudre, de plus le fait de les laisser dans un espace réduit nous permet de mieux les contrôler et de mieux les gérer quantitativement. Nous en avons pour preuve le nettoyage des chéneaux qui à déplacé la nidification des goélands. Mais avec le souhait de vouloir mettre en place une autre méthode , nous allons alors nous rendre compte de la modification ou pas du comportement du goéland, et ainsi nous rendre compte des résultats en terme de nidification sur site.

Nous avons retrouvé la totalité de nos œufs dans les nids. **Le traitement lors des deux passages a été positif.**

Pour la société HYNERA-ENVIRONNEMENT
Le gérant
Jacky MINIER

Parc d'activités de la Richardière - 35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél : 02 99 00 62 35 - Fax : 02 99 04 07 63 Mail : contact@hynera.fr
EURL au capital de 7500 € - N° SIRET : 447 763 400 00028 - APE : 8129A - RCS : 447 763 400
N° Agrément CERPHY 318 Version 1

OPÉRATIONS DE STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

(Bretagne Vivante - SEPNB)

Lieu (département) et année = LA JANAIS - 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Année 2016

1er passage - Date = 13/05/2016
Météo = soleil / **nuageux** / **pluie** / orage / pas de vent
Observations particulières :

(voir feuille annexe)

(OE = Œuf & P = Poussin)

2nd passage - Date = 09/06/2016
Météo = **soleil** / nuageux / pluie
Observations particulières :

(voir feuille annexe)

(OE = Œuf & P = Poussin)

N° Nid	Coupe Vide	1 OE	2 OE	3 OE	4 OE	1 P	2 P	3 P	1 OE + 1 P	1 OE + 2 P	2 OE + 1 P
1		•									
2			• •								
3	0										
4	0										
A											
5			• •								
6			• •								
7		•									
8				• • •							
B											
C											
D											
E											
F											
9				• • •							
10	0										
11			• •								
12			• •								
13				• • •							
14			• •								
G											
15			• •								
H											
16		•									
17				• • •							
18				• • •							
19			• •								
20			• •								
21				• • •							
22				• • •							
23		•									
24				• • •							
25			• •								
26			• •								
27				• • •							
28			• •								
29				• • •							
30				• • •							

Coupe Vide	1 OE	2 OE	3 OE	4 OE	1 P	2 P	3 P	1 OE + 1 P	1 OE + 2 P	Désignation Lieu
0										Bât. montage - ligne 34 sur aérateur
0										Bât. montage - ligne 31 sur aérateur
0										Bât. montage - ligne 22 sur cheminée
		• •								Bât. montage – ligne 21 sur aérateur
	•									Bât. montage – ligne 19
		• •								Bât. montage - ligne 14 sur cheminée
0										Bât. montage - ligne 14 sur cheminée
0										Bât. montage – ligne 09 sur cheminée
0										Bât. montage - ligne 07 sur cheminée
			• • •							Bât. montage - ligne 04
			• • •							Bât. 27 - aérateur
	•									Bât. 27 - aérateur
	•									Bât. 27 - aérateur
		• •								Bât. 27 - aérateur
0										Bât. ferrage – sur le toit verrière
le nid a disparu depuis notre passage du 13 mai *										Bât. ferrage – sur l'escalier du toit verrière
			• • •							Bât. ferrage – sur l'escalier du toit
0										Bât. ferrage – sur toit ferrage-emboutissage
0										Bât. ferrage – sur toit ferrage-emboutissage
0										Bât. ferrage – fosse de toit
		• •								Bât. ferrage - sur le toit
		• •								Bât. ferrage - toit
			• • •							Bât. ferrage -sur le toit
			• • •							Bât. Ferrage -fosse de toit
		• •								Bât. Ferrage -fosse de toit
			• • •							Bât. Ferrage -fosse de toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
	•									Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
0										Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit skydome
	•									Bât. Ferrage -toit skydome
0										Bât. Ferrage -toit skydome
			• • •							Bât. Ferrage -fosse de toit
			• • •							Bât. Ferrage -fosse de toit

* Le nid a disparu, enlevé par une société extérieure qui a remis de nouveaux panneaux solaires)

OPÉRATIONS DE STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

(Bretagne Vivante - SEPNB)

Lieu (département) et année = LA JANAIS - 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Année 2016

1er passage - Date = 13/05/2016
Météo = soleil / **nuageux** / **pluie** / orage / pas de vent
Observations particulières :

(voir feuille annexe)

(OE = Œuf & P = Poussin)

2nd passage - Date = 09/06/2016
Météo = **soleil** / nuageux / pluie
Observations particulières :

(voir feuille annexe)

(OE = Œuf & P = Poussin)

N° Nid	Coupe Vide	1 0E	2 0E	3 0E	4 0E	1 P	2 P	3 P	1 0E + 1 P	1 0E + 2 P	2 0E + 1 P
31			• •								
32			• •								
33			• •								
34				• • •							
35				• • •							
36		•									
37			• •								
38				• • •							
39				• • •							
I											
40		•									
41		•									
42				• • •							
43		•									
44				• • •							
45			• •								
46				• • •							
47				• • •							
48				• • •							
49			• •								
50				• • •							
51					• • • •						
52											
53				• • •							
54				• • •							
55				• • •							
56				• • •							
J											
57			• •								
58		•									
59				• • •							
60				• • •							

Coupe Vide	1 0E	2 0E	3 0E	4 0E	1 P	2 P	3 P	1 0E + 1 P	1 0E + 2 P	Désignation Lieu
		• •								Bât. Ferrage -fosse de toit
				• • • •						Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
0										Bât. Ferrage -toit
		• •								Bât. Ferrage -toit
	•									Bât. Ferrage -toit
	•									Bât. Ferrage -toit skydome
0										Bât. Ferrage -fosse de toit
	•									Bât. Ferrage -toit
			• • •							Bât. Ferrage -toit
0										Bât. Ferrage -toit
0										Bât. Ferrage -fosse de toit
			• • •							Bât. Ferrage -fosse de toit
	•									Bât. Ferrage -fosse de toit
			• • •							Bât. Ferrage -fosse de toit
0										Bât. Ferrage -fosse de toit
	•									Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
	•									Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
0										Bât. Bâtiment 78 -sol
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
	•									Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
0										Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
		• •								Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sol
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
0										Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sol
		• •								Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
0										Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur

OPÉRATIONS DE STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

(Bretagne Vivante - SEPNB)

Lieu (département) et année = LA JANAIS - 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Année 2016

1er passage - Date = 13/05/2016
Météo = soleil / **nuageux** / **pluie** / orage / pas de vent
Observations particulières :

(voir feuille annexe)

(OE = Œuf & P = Poussin)

2nd passage - Date = 09/06/2016
Météo = **soleil** / nuageux / pluie
Observations particulières :

(voir feuille annexe)

(OE = Œuf & P = Poussin)

N° Nid	Coupe Vide	1 0E	2 0E	3 0E	4 0E	1 P	2 P	3 P	1 0E + 1 P	1 0E + 2 P	2 0E + 1 P
61				• • •							
62				• • •							
63				• • •							
64				• • •							
65				• • •							
66				• • •							
67				• • •							
68		•									
69				• • •							
70				• • •							
K											

Coupe Vide	1 0E	2 0E	3 0E	1 P	2 P	3 P	1 0E + 1 P	1 0E + 2 P	2 0E + 1 P	Désignation Lieu
	•									Bât. Bâtiment 78 -sol
0										Bât. Bâtiment 78 -sol
0										Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 -sol
	•									Bât. Bâtiment 78 -sol
		• •								Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
0										Bât. Bâtiment 78 -sol
0										Bât. Bâtiment 78 -sol
	•									Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
0										Bât. Bâtiment 78 -sur aérateur
			• • •							Bât. Bâtiment 78 - sur aérateur

Total œufs 1er passage	160
Total poussins 1er passage	2
(1) Total nids 1er passage	70
(2) Total nids 2nd passage	81

Total œufs 2nd passage	122
Total poussins 2nd passage	0
(3) Nombre de nouveaux nids entre (1) et (2)	11
(4) Nombre total de nids construits (=(1)+(3))	81

OPÉRATION DE CONTRÔLE DES NUISANCES DE LA POPULATION DES GOÉLANDS URBAINS DE HYNERA ENVIRONNEMENT EN 2016

Le Goéland argenté étant une espèce protégée, chaque opération de limitation des populations des goélands en milieu urbain doit être basée sur une étroite collaboration entre :

- L'établissement qui se trouve à l'origine de la demande,
- Un biologiste ornithologue garant de la rigueur scientifique du travail et de l'exploitation raisonnée des résultats obtenus à l'échelle régionale ou inter-régionale,
- Une société spécialisée dans ce type de travail (ou à défaut les services communaux eux-mêmes).

Les différents partenaires concernés par les opérations sont :

1. RECENSEMENT PRÉLIMINAIRE

Un recensement aussi précis que possible sera effectué en avril depuis différents points hauts de l'établissement. Sur un plan détaillé de l'établissement (individualisant les différentes zones), la position des nids des différentes espèces (goélands argentés, bruns, marins) sera reportée.

Ce recensement sera effectué par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT.
Cette étape permet également de recueillir des informations d'ordre technique (structure des toits...).

Ce recensement peut être effectué l'année précédant le début des opérations de stérilisation.

La demande d'autorisation d'intervention est à effectuer par l'établissement avant ou après l'étape 1, conformément à l'instruction ministérielle relative à la limitation des populations de certaines espèces d'animaux.

2. ÉLABORATION DU PLAN DE TRAVAIL

Compte tenu des résultats du recensement préliminaire, le secteur à traiter prioritairement sera défini ainsi que les dates et les modalités d'intervention. Une différence existant entre l'estimation du nombre de nids et le décompte réel (nids invisibles depuis les points d'observation...), d'autres sites à traiter pourront éventuellement être définis en cours d'opération. Le délai maximal entre les deux passages à effectuer sur un même site est de 25 jours (durée moyenne de l'incubation) afin d'éviter au maximum les éclosions. Les dates à retenir pour les deux passages sont respectivement début mai et fin mai-début juin.

La réalisation des plaquettes ou documents à destination des employés sera effectuée par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT, et l'établissement se chargera de l'édition et de la diffusion (selon maquette type). Il est impératif de demander aux travailleurs de ne pas détruire les œufs ou les nids, ce qui annulerait le travail de stérilisation entrepris.

Pour faciliter le déroulement des opérations, l'identification des différentes zones (définies par les rues adjacentes) et un repérage préliminaire des sites d'accès (entrée et sortie) seront effectués par HYNERA ENVIRONNEMENT.
Toutes ces données seront incorporées dans un fichier technique *(cf. modèle SAVB)*, et leur saisie informatique sera effectuée par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT.

L'achat des produits et la fabrication du mélange pour la stérilisation des œufs seront effectués par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT.

Des observations préalables sur quelques sites fin avril permettent d'avoir une idée de l'état d'avancement de la reproduction (les dates de ponte peuvent en effet varier sensiblement selon les années), et d'envisager éventuellement des modifications des dates d'intervention.

3. INTERVENTIONS

Lors des interventions, les données collectées seront reportées sur les bordereaux standards. Un numéro sera peint à la bombe à proximité de chaque nid traité lors du 1er passage. Lors du 2ème passage, tous les nouveaux nids construits seront eux aussi numérotés.

L'intervention sera effectuée par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT qui assurera le remplissage des bordereaux.

Une analyse des résultats du 1er passage *(cf. 5)* permet de voir si les pontes sont majoritairement complètes, et si le site en question est donc prioritaire ou non pour le 2ème passage.

4. VISITES DE CONTROLE

En juillet, des visites de contrôles seront effectuées depuis les différents points hauts de l'établissement pour estimer le nombre de jeunes à l'envol. Les observations seront reportées sur le même plan que celui utilisé lors du recensement préliminaire *(cf. 1)*. Il sera également souhaitable de recueillir des informations sur l'assiduité des adultes sur les toits après les opérations *(cf. modèle de bordereau de suivi SAVB)*.

Ces visites seront effectuées par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT.

5. ANALYSE DES DONNÉES BIOLOGIQUES

Toutes les données recueillies (avant, pendant et après l'opération) seront exploitées de manière rigoureuse, pour être présentées dans le rapport annuel.
Les données seront reportées sur des bordereaux de synthèse *(modèle SAVB)* à partir des bordereaux de terrain par HYNERA ENVIRONNEMNT et la saisie informatique sera effectuée par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT.

L'exploitation des données sera effectuée par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT.

Toute exploitation des données en dehors de la rédaction du rapport annuel devra faire mention dans un paragraphe « Remerciements » des différents partenaires impliqués dans l'opération.

6. ANALYSE DES PLAINTES

La ville se chargera d'analyser des plaintes des habitants et l'avis de la population avant, pendant et après l'opération et ce, pour tous les quartiers traités ou non.

7. RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL

Le rapport présentera le déroulement des opérations avec les principaux faits marquants. Il devra au minimum comporter une estimation globale des populations de goélands (argentés, bruns et marins) sur l'ensemble de la ville (secteurs traités ou non), un tableau de synthèse (nombre de sites, de nids et d'œufs traités lors des deux passages, bilan global...) ainsi qu'un plan détaillé de l'établissement indiquant le nombre de nids traités et le nombre de poussins à l'envol sur les différents du/des secteur(s) traité(s) (pour le nombre de poussins à l'envol, il peut s'agir d'une estimation par pâté ou par groupe de pâtés de maisons).

L'utilisation de couleurs ou de figures différentes permettra de distinguer les sites traités uniquement lors du 1er ou du 2ème passage, et ceux traités aux deux passages.

Tous les autres éléments pertinents sur l'impact des opérations de stérilisation sur la population de goélands ou sur la biologie de la reproduction *(cf.8)* seront également présentés ainsi que les données concernant les plaintes *(cf. 6)*.

Enfin, le rapport comprendra une revue de presse.

La rédaction du rapport sera effectuée par la société HYNERA-ENVIRONNEMENT en collaboration avec la société DERICHEBOURG.

La réalisation des plans sera effectué par la société DERICHEBOURG.

La photocopie du rapport final, à destination des différents partenaires impliqués et des autorités administratives concernées, sera à la charge de la ville. La ville se chargera de transmettre le rapport au Ministère de l'Environnement. Il est vivement conseillé d'envoyer en même temps la demande d'autorisation pour l'année suivante si la poursuite des opérations est envisagée.

8. ÉLEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des suivis plus précis concernant la biologie des goélands urbains, des sondages auprès des habitants, des activités pédagogiques... peuvent également être réalisés (impliquant des associations ou groupes ornithologiques locaux, des étudiants, des stagiaires...). Les principaux résultats seront également à inclure dans le rapport annuel.

Fait à SAINT JACQUES DE LA LANDE Le 11/12/2016.

OPÉRATIONS DE STÉRILISATION DES OEUFS DE GOÉLANDS
ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

1- REMARQUES GÉNÉRALES

Des observations préalables fin avril permettent d'avoir une idée de l'état d'avancement de la reproduction (les dates de pente peuvent en effet varier sensiblement selon les années) et d'envisager éventuellement des modifications de dates d'intervention (en avançant ou en retardant le début des opérations pour avoir un maximum de pontes complètes (3 œufs) tout en évitant d'avoir les premiers poussins éclos (durée moyenne d'incubation ⇨ 26-28 jours).

Deux passages doivent être effectués sur un même bâtiment et le délai maximal entre les deux est de 25 jours afin d'éviter au maximum les éclosions (œufs pondus dans les jours qui suivent le 1er passage). Les dates moyennes à retenir pour les deux passages sont respectivement début mai/ fin mai, début juin.

Pour faciliter le déroulement des opérations, **les différents bâtiments sont identifiés par un numéro** (à reporter sur un plan d'ensemble).

2- INTERVENTIONS

Lors des interventions, les **données collectées sont reportées avec le plus grand soin sur les bordereaux standards** (cf. fiche technique : mode d'emploi), soit directement lors de la prospection des toits, soit d'abord enregistrées sur dictaphone puis retranscrites lors de la descente des toits.

Lors des deux passages, le même sens de rotation sur les toits est conservé par les intervenants (pour suivre l'ordre chronologique des numéros, *cf. ci-dessous*).

Un numéro est peint à la bombe à proximité de chaque nid traité lors du 1er passage (numérotation débutant à 1 pour chaque bâtiment : éviter la peinture rouge). **Les œufs sont aspergés de produits stérilisant** à l'aide d'un pulvérisateur de jardin (s'agissant d'un produit nocif, prendre toutes les mesures de protection nécessaires : **ne pas noyer les œufs sous le produit !!!**) et **le contenu du nid est répertorié.**

Si vous utilisez un dictaphone, enregistrez les informations de la manière suivante :

- ⇨ Bâtiment numéro 1,
- ⇨ Heure début : 10 heures 30,
- ⇨ Nid 1 : 2 œufs,
- ⇨ Nid 2 : coupe vide,
- ⇨ Nid 3 : 3 œufs,
- ⇨ Etc...
- ⇨ Heure fin : 11 heures 45.

CODES DE CONTENU DES NIDS ***(cf. Bordereau Standard)***

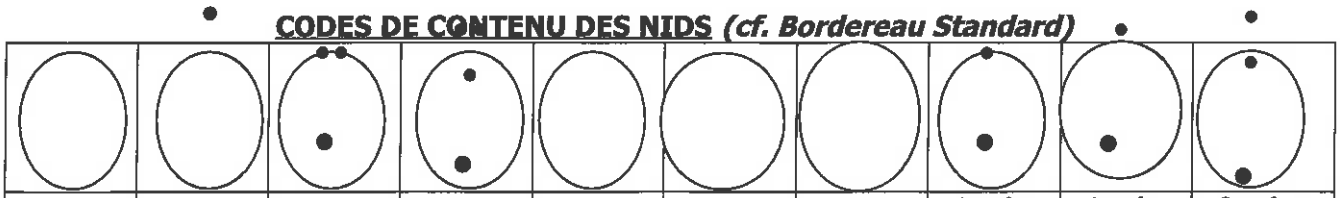

Coupe vide	1 œuf	2 œufs	3 œufs	1 poussin	2 poussins	3 poussins	1 œuf + 1 poussin	1 œuf + 2 poussins	2 œufs + 1 poussin

Si un nid contient 4 œufs, l'inscrire dans la case « 3 œufs » et préciser dans la case « Observations » par exemple : *Nid 16 : 4 œufs*

Il est impossible de distinguer des nids des goélands bruns (oiseaux au dos et dessus des ailes gris foncé, pattes jaunes) **et de goélands argentés** (oiseaux au dos et dessus des ailes gris clair, pattes roses) par la taille ou la couleur des œufs. Seule l'observation de l'oiseau sur le nid permet de le faire (mais tous les oiseaux ont tendance à s'envoler dès qu'une personne arrive sur le toit). **Noter dans la mesure du possible la présence éventuelle de goélands bruns** (exemple : nid 5 : goéland brun, 3 œufs... et entourer le numéro du nid sur le bordereau). **Les nids de goélands marins** (oiseaux au dos et dessus des ailes noir, pattes roses, espèce plus grande que les deux précédentes) sont par contre, identifiables car les œufs sont nettement plus gros et **ne seront donc pas stérilisés**. Il faut cependant **noter le contenu des éventuels nids de goélands marins** (à reporter dans la case « Observations » du bordereau).

TAILLE MOYENNE DES GOÉLANDS (Taille Réelle)

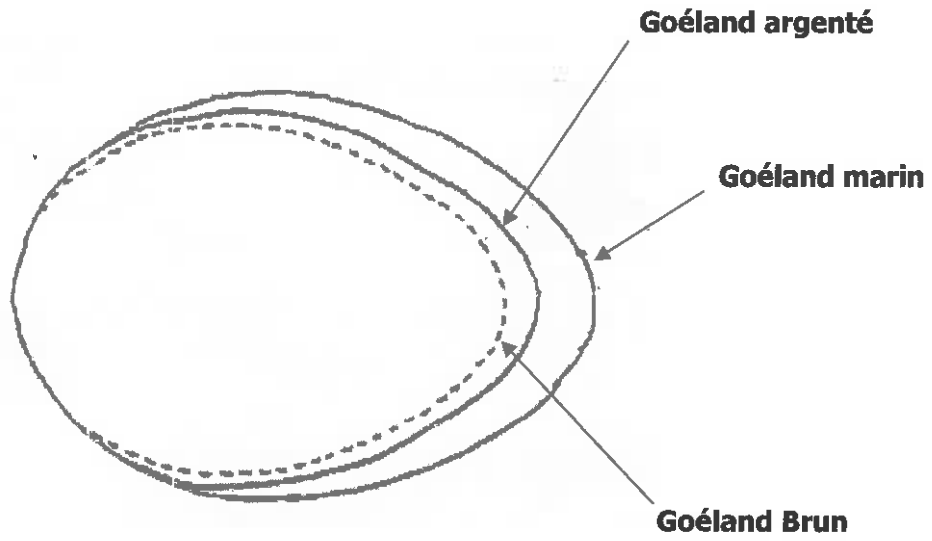

Lors du 2ème passage, tous les nids sont à nouveau passés en revue. Les nids trouvés au 1er passage conservent la même numérotation (1, 2, 3...), et **les nouveaux nids construits** sont eux aussi, **numérotés mais de la manière suivante : 1+, 2+, 3+...** afin de pouvoir les identifier facilement sur les bordereaux. **Le même bordereau est utilisé pour les deux passages.**

En juillet (ou régulièrement selon vos disponibilités), **des visites de contrôles sont effectuées** (observations à distance ou depuis le bord des toits) **pour estimer le nombre de jeunes à l'envol** sur chaque bâtiment traité (si possible, en distinguant les différentes espèces de goélands).

3- ANALYSE DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL

Toutes les données recueillies (avant, pendant et après les opérations) **seront présentées après exploitation dans le rapport annuel.**

Le rapport présentera le déroulement des opérations avec les principaux faits marquants (du point de vue strictement biologique mais également, du point de vue des nuisances engendrées par les goélands).

Le rapport, accompagné de l'éventuelle demande de renouvellement d'autorisation d'intervention pour l'année suivante, si la poursuite des opérations est envisagée, sera transmis avant la fin de l'année à la Préfecture qui se chargera de le faire suivre ensuite auprès du Ministère de l'Environnement.

Retour

SITE DE RENNES
Traitement des Goëlands

Imprimer
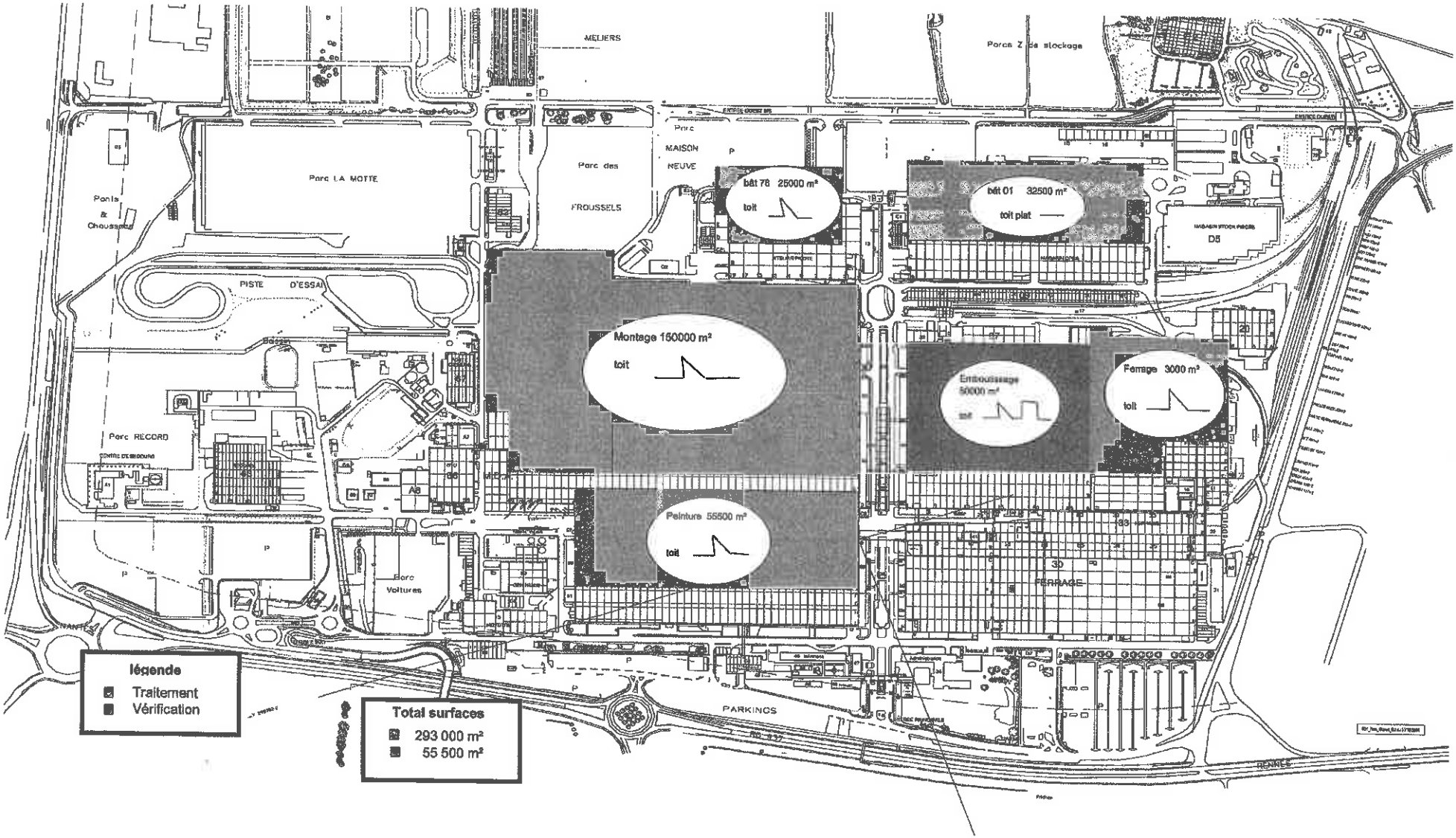
28/02/2012